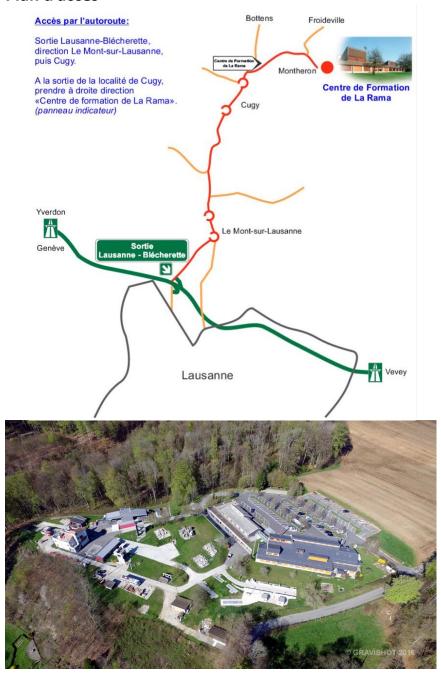
Plan d'accès



Formation professionnelle

DECOUPLAGE ET RACCORDEMENT DES FLEXIBLES DE CUISINIERES A GAZ DOMESTIQUES (DRCG)





Inspection Technique de l'Industrie Gazière Suisse ITIGS

Centre de compétence de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eau SVGW

Formation de base



Découplage et raccordement des flexibles de cuisinières à gaz domestiques (DRCG)

Public cible Cette formation, organisée par la SVGW en partenariat avec les

gaziers romands, est destinée aux employés des sociétés qui interviennent sur le raccordement gaz des cuisinières domestiques, lors de l'entretien, du montage ou du remplacement d'appareils. (Revendeurs, cuisinistes et sous-traitants actifs sur les réseaux de gaz), ainsi qu'aux collaborateurs concernés des distributeurs de

gaz.

Objectifs du cours Cette formation a pour but d'acquérir les connaissances

nécessaires, afin de respecter les exigences des Directives de la SVGW. En effet, le droit d'exécuter des travaux d'installation et d'entretien sur des appareils à gaz est subordonné à l'octroi d'une

autorisation. (cf. Directives SVGW G1f).

Contenu de la formation Chaque session comprend une partie théorique ainsi qu'une partie

pratique.

Pour la partie pratique, les participants doivent utiliser leur propre

matériel d'intervention. (Voir liste ci-dessous).

Liste d'outillage 2 clés à molette.

1 pince multiprise. Clés à fourche 13/24/25.

Matériel d'essai de pression (avec manomètre).

Produit moussant (détecteur de fuite). Bande d'étanchéité (certifiée par la SVGW.)

Démarche pédagogique Cours théoriques en salle

Exercices de simulations d'intervention sur des installations

alimentées en gaz (sur terrain d'exercices).

Durée de la formation Environ 3h1/2

Le nombre de participants est limité à 12 personnes et le cours n'a

pas lieu pour moins de 10 inscriptions.

Coût de la formation 220.-, hors TVA.

Les documents du cours (support papier), sont inclus dans le prix.

Découplage et raccordement des flexibles de cuisinières à gaz domestiques (DRCG)

Inscriptions Via notre site www.svgw.ch.

Suivi et évaluation La mesure des acquis sera réalisée par les formateurs et les

stagiaires dans le traitement des exercices proposés.

Chaque stagiaire remplira une grille d'auto-positionnement sur

l'atteinte des objectifs de la formation

Synthèse et discussion générale sur la formation en fin de

session.

Frais Compte tenu des demandes spécifiques d'organisation de stage,

d'annulation le remboursement ne pourra avoir lieu.

La place pourra être cédée à un autre participant.

Horaires L'après-midi de **13h30 à 17h00**

Veuillez prendre en considération les conditions de circulation

pour vous présenter à l'heure au cours.

Dates du cours Se référer aux dates indiquées sur notre site <u>www.svgw.ch</u>.

Lieu du cours SPSL Service de protection et de sauvetage

Centre de formation de la Rama

Route de la Rama 1053 CUGY / VD

Assurance accident Obligatoire et à la charge de tous les participants.

Secrétariat et SVGW, Association pour l'eau, le gaz et la chaleur,

renseignements Bureau romand, Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne

Tel. 021-310 48 60, Fax 021-310 48 61, lausanne@svgw.ch